

## Comité de suivi interfonds des programmes européens de la Région Nouvelle-Aquitaine 2014-2020

### Consultation écrite du 7 au 17 décembre 2020 Compte rendu

Dans le cadre de la mise en œuvre des Programmes Opérationnels (PO) FEDER-FSE et des Programmes de Développement Rural (PDR) FEADER 2014-2020 Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes, la Région Nouvelle-Aquitaine, autorité de gestion, a consulté par écrit le Comité de suivi **du 7 au 17 décembre 2020**.

Cette consultation portait sur les propositions de modifications et informations ci-après :

#### **PDR Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes :**

- Adaptation des programmes à la période de transition prévue en 2021 et 2022 ;
- Types d'opérations *4.1.3 Investissements dans les exploitations agricoles en CUMA* et *4.1.E Investissements de mécanisation en zone de montagne* (PDR Aquitaine) : modifications des critères de sélection ;

#### **PO Aquitaine :**

- Appel à projets FSE « Accompagner la création d'activité sur le territoire de l'ex-Aquitaine – 2021 » ;

#### **PO Poitou-Charentes :**

- Axe 6 - Objectif spécifique 8.iii « Soutenir la création/reprise d'activités et la transmission d'entreprises » : modification des critères de sélection.

Aucun partenaire n'a fait part d'observations sur les éléments soumis au Comité.

#### Décisions :

Le Comité de suivi émet un **avis favorable** sur les propositions de modifications des 3 PDR Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes 2014-2020 et **approuve** les modifications des critères de sélection des opérations relevant des TO 4.1.3 et 4.1.E.

Le Comité de suivi **approuve** l'appel à projets FSE « Accompagner la création d'activité sur le territoire de l'ex-Aquitaine – 2021 ».

Le Comité de suivi **approuve** la modification des critères de sélection des opérations relevant de l'axe 6 - Objectif spécifique 8.iii « Soutenir la création/reprise d'activités et la transmission d'entreprises » du PO Poitou-Charentes 2014-2020.